

Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 26 novembre 2019

Date 27 novembre 2019

Année scolaire : 2019 / 2020
Numéro de séance : 2
Date de transmission de la convocation aux membres : 08 novembre 2019
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M JADEAU
Secrétaire de séance : Mme BIRAUD
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Ordre du jour

I – FONCTIONNEMENT GENERAL

- 1-1 - Composition du nouveau Conseil d'Administration (**annexe 1**).
- 1-2 - Commission permanente (**annexe 2**).
- 1-3 - Conseil de discipline (**annexe 3**).
- 1-4 - Autres commissions et comités (**annexe 4**).
- 1-5 - Règlement interne du Conseil d'Administration (**annexe 5**).
- 1-6 - Délégation à la Commission permanente.
- 1-7 - Plan Numérique pour l'Éducation.

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- 2-1 - Compte-rendu des réunions du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et du Conseil Écoles Collège (annexes 6 et 7).
- 2-2 - Effectifs prévisionnels pour 2020-2021 (annexe 8).
- 2-3 - Organisation de l'épreuve orale du DNB.
- 2-4 - Conventions judo et multisports (annexes 9 et 10).
- 2-5 - Répartition des IMP pour 2018-2019.
- 2-6 - Charte des séjours scolaires (annexe 11).

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- 3-1 - Budget 2020 (annexe 12).
- 3-2 - Contrats et conventions (annexe 13).
- 3-3 - Tarifs des dégradations au restaurant scolaire.
- 3-4 - Tableau des dépréciations (annexe 14).
- 3-5 - Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Annexes

Composition du nouveau Conseil d'Administration.
Commission permanente.
Conseil de discipline.
Autres commissions et comités.
Règlement interne du Conseil d'Administration.
Compte-rendu de la réunion du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.
Compte-rendu de la réunion du Conseil Écoles Collège.
Effectifs prévisionnels pour 2020-2021.
Convention judo.
Convention multisports.
Répartition des IMP pour 2019-2020.
Charte des séjours scolaires.
Budget 2020.
Contrats et conventions.
Tableau des dépréciations.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT
Séance 26 novembre 2019

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
MEMBRES DE DROIT	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✘		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✘		
	CPE	DUPONT Julien	✘		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	✘		
		PECRIAUX Sybil	Excusée		
	Commune siège	ARNAULT Richard	✘		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE		COLIN Josette	✘		
		GABORIT Bernard	✘		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MONAT Katel	✘		
		DELMARLE Théo	Excusé	KIEFFER Estelle	✘
		DUMAY Aurore	✘		
		MILLOT Julie	✘		
		MALTERRE Jean-François	✘		
		GUILLARD François	Excusé		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAUD Sylvie	✘		
		DEVERGE Gilles	✘		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	DUPUY Christelle	✘		
		LAGARDE Franck	Excusé		
		ARDOUIN Christelle	✘		
		AUVIN Laurent	✘		
		CAPERAN Stéphane	✘		
		COLASSON Sandra	Excusée	DENIBEAU Béatrice	✘
	Elèves	DROUINEAU Lou	✘		
		RADULPH Lennie	✘		

Préambule.

La séance débute à 18h04.

18h13 : arrivée de Mme DENNIBEAU.

18h47 : arrivée du M GABORIT.

Désignation du secrétaire de séance.

Mme BIRAUD est désignée secrétaire de séance.

Désignation des différents secrétariats de séance pour l'ensemble des CA. Ils seront tenus par les différents collèges.

Novembre 2019 : Collège des personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé.

Janvier 2020 : Collège des personnels enseignants.

Mars 2020 : Collège des élus et des personnalités qualifiées.

Avril-juin 2020 : collège des parents d'élèves.

Adoption du Procès-Verbal de la séance du 08 octobre 2019.

Votes **Pour : 18** **Contre : 0** **Abstention : 1**

Adoption de l'ordre du jour.

Modifications de l'ordre du jour :

Point 2.5 - Lire répartition des IMP pour 2019-2020 et non 2018-2019.

Point 3.3 - Tarifs des dégradations (sans autre précision).

Votes **Pour : 20** **Contre : 0** **Abstention : 0**

I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

1.1 – Composition du nouveau Conseil d'Administration (annexe 1).

L'élection des représentants au Conseil d'Administration a eu lieu le 11 octobre 2019.

Pour les parents d'élèves : 415 inscrits - 45.78 % de participation.

Pour les enseignants : 32 inscrits – 78 % de participation.

Pour les personnels ATTE ET ATOS : 8 inscrits – 87.5 % de participation.

Le Principal souligne la nomination d'une nouvelle personnalité qualifiée, qu'il remercie, le CA est ainsi au complet.

Il rappelle la composition pour le collège :

Membres de droit de l'administration : Principal, CPE, Gestionnaire

Enseignants :	6 personnels élus
Parents d'élèves :	6 représentants élus
Personnels ATTE – ATOS :	2 personnels élus
Elèves :	2 représentants élus
Représentants du département	2 représentants
Représentant de la commune	1 représentant
Personnalités qualifiées	2 représentants

1.2 Commission Permanente (annexe 2).

Votes **Pour : 20** **Contre : 0** **Abstention : 0**

1.2 Conseil de discipline (annexe 3).

Votes **Pour : 20** **Contre : 0** **Abstention : 0**

1.4 Autres commissions et comités (annexe 4).

M. le Principal présente les différentes commissions et comités.

1.5 Règlement interne du Conseil d'Administration (annexe 5).

M. le CPE fait remarquer que l'article 3 du règlement interne du Conseil d'Administration est succinct. Il souhaiterait que soit précisé que « les documents préparatoires soient transmis aux membres du Conseil d'Administration 3 jours avant la séance. ».

M. le Principal répond qu'il faut mentionner « les documents préparatoires seront communiqués 3 jours avant » **dans le mesure du possible.** » Sans cette mention, cela peut être bloquant pour réunir un Conseil d'Administration.

M. le CPE souhaiterait que la commission permanente ne soit pas réunie le même jour que le Conseil d'Administration : en effet réunir une Commission Permanente une heure avant le Conseil d'Administration empêche un travail préparatoire par les membres du Conseil d'Administration. Il souhaiterait que cette mention soit rajoutée au règlement interne du Conseil d'Administration.

M. le CPE souhaite apporter les précisions suivantes concernant les motions et vœux : les déclarations préliminaires sont lues en préambule du conseil et ne donnent pas lieu à diffusion. Les vœux qui peuvent être représentés tout ou partie des membres du Conseil d'Administration sont transmis avec le Procès-Verbal du Conseil d'Administration.

M. le CPE s'interroge sur la diffusion du procès-verbal. Il mentionne que les noms ne doivent pas être communiqués notamment pour les membres mineurs. M. le Principal précise qu'il lui semble important que les informations soient mises à disposition du public sur le site du collège.

Le représentant du Conseil Départemental précise qu'en tant qu'élu, il a pris un engagement auprès de ses électeurs et que sa présence soit être visible.

M. le Principal informe les membres qu'il s'informerait auprès du service juridique du Rectorat pour les règles à suivre dans la diffusion du compte rendu du Conseil d'Administration.

M. le CPE demande qu'au règlement intérieur soit précisé sur les votes les mentions suivantes : «Pour», «contre», «abstention» mais aussi «ne participe pas au vote».

Compte tenu des modifications demandées il est procédé au vote :

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

1.6 Délégation à la Commission Permanente.

M. le Principal rappelle les fonctions de la Commission Permanente et les sujets que le CA ne peut déléguer. Il y a obligation de réunir la commission permanente lors de la présentation de la Dotation Globale Horaire et pour toute modification du règlement intérieur.

M. le Principal souhaite que le Conseil d'Administration reste souverain de par la richesse de ses échanges.

M. le CPE pense qu'il est dangereux de donner un pouvoir trop important à une instance (C.P.) qui n'a pas de quorum.

Votes **Pour : 0** **Contre : 19** **Abstention : 2**

1.7 Plan Numérique pour l'Éducation.

M. le Principal informe les membres du Conseil d'Administration que le Conseil Départemental a mandaté une entreprise pour procéder à la mise en place de bornes WIFI et sur l'aménagement du réseau pour améliorer sa connectique (passage de la fibre). Les travaux ont été réalisés sur trois semaines. Il précise que les bornes WIFI seront actives que lorsqu'elles serviront

Le Conseil Départemental pour l'année 2019 va doter le collège de 15 tablettes numériques et d'un vidéo projecteur. L'achat de 2 autres vidéo « en fin de vie » sera pris sur les fonds du collège (budget 2020).

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE.

2.1 Compte rendu des réunions du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et du Conseil Ecole Collège (annexes 6 et 7).

Les différents comptes rendus ont été diffusés aux membres du Conseil d'Administration. M. le Principal souligne que l'Inspectrice du premier degré a mis l'accent sur la prévention du décrochage scolaire lors de la réunion du CEC.

2.2 Effectifs prévisionnels (annexe 8).

Au vu des prévisions de la DSDEN, une hausse d'effectifs est attendue : 70 élèves en 6^{ème} - 71 élèves en 5^{ème} - 66 en 4^{ème} et 48 en 3^{ème} pour un total de 355 élèves à la rentrée 2020 (341 à celle de 2019). Le collège passerait de 10 à 11 divisions. M. le Principal estime que dans ces conditions les conditions d'enseignement seront confortables.

Un membre du CA, par ailleurs enseignant dans le primaire, évoque une stabilisation des effectifs sur 4/5 ans.

2.3 Organisation de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet (DNB).

La date du 27 mai 2020 pour l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet (DNB) a été retenue en Conseil Pédagogique.

M. le Principal informe que les sujets devront être remis au retour des vacances de printemps. Plusieurs thèmes sont possibles : parcours suivis par l'élève, histoire des arts, engagements extérieurs en lien avec un parcours etc..... Les parents d'élèves auront une information sur le calendrier et le déroulement de l'épreuve.

M. le Principal précise que les modalités de préparation ne sont pas encore totalement arrêtées à ce jour mais que les enseignants ont accepté d'y participer. Il est prévu 1 h/semaine sur 7 semaines non consécutives ou l'équivalent de ce volume horaire.

Vote est demandé sur la banalisation du 27 mai 2019 : les 6èmes, 5èmes et 4èmes n'auront pas cours et le repas leur sera décompté. Pour les 3èmes, il n'y aura pas de remise, la restauration étant ouverte.

L'objectif est de mobiliser l'ensemble des enseignants pour cette épreuve.

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

2.4 Conventions judo et multisports (annexe 9 et 10).

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

2.5 Répartition des IMP pour 2019 – 2020.

Répartition validée lors du conseil pédagogique du 19 novembre dernier.

IMP annuelles :

1 IMP pour chaque RUPN (2 référents des usages pédagogiques numériques).

½ IMP pour le référent culturel.

½ IMP pour chaque enseignant de technologie pour la coordination du laboratoire.

½ IMP pour l'enseignant référent « transition écologique »

M. le Principal souhaite accentuer le développement des actions de sensibilisation sur cette transition écologique.

½ IMP pour l'enseignant de musique (complément chorale).

0.25 IMP pour le CPE référent « devoirs faits ».

IMP ponctuelles : 1.5 (non attribuées).

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

2.6 Charte des voyages scolaires (annexe 11).

M. le CPE se réjouit de l'existence d'une charte qui permettra de cadrer les sorties scolaires, de la mise en place d'une régie et de la précision sur les mesures disciplinaires.

Le représentant de la commune demande s'il y a des voyages prévus sur l'année 2020 ?

M. le Principal et l'enseignante d'arts plastiques donnent des précisions sur le voyage « Itinérance photographique de Valence en Poitou à Bilbao ».

L'idée est d'impliquer les élèves dans des ateliers photographiques avec une photographe professionnelle spécialisée sur l'architecture. : Passages par la Charente, Bordeaux, les Landes et une arrivée à Bilbao.

M. le Principal mentionne un projet qui commence juste à naître : échange avec l'Allemagne à INN (frontière autrichienne). Il précise que les enseignants de la ville jumelée avec Valence en Poitou, HEMMOOR, n'ont pas répondu favorablement à l'idée d'un échange étant déjà engagée sur un projet parisien. Un membre du CA suggère d'en avertir le comité de jumelage.

Vote sur la charte

Votes Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE.

3.1 Budget 2020 (annexes 12 et 13).

Présentation du budget.

M. le CPE souligne le problème du coût des déplacements en zone rurale. Mme la gestionnaire informe le Conseil d'Administration que le Conseil Départemental apporte une bonification de 3196€ pour « la ruralité- mobilité ».

Mme la gestionnaire informe les membres du Conseil d'Administration sur les investissements 2020 – Service OPC.

7 000€ pour l'achat d'un vidéo projecteur interactif ainsi que d'un vidéo projecteur classique (pédagogique), d'un coupe légumes et d'un batteur mélangeur (restauration).

Votes Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3.2 Contrats et conventions (annexe 14).

Mme la gestionnaire mentionne qu'il faut rajouter à la liste des contrats la SACEM pour la diffusion de musique par le biais de la sonnerie interclasses.

Votes Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3.3 Tarifs et dégradations (annexe15).

Votes Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3.4 Tableau des dépréciations (annexe 16).

Votes Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3.5 Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Mme la gestionnaire procède à la lecture de l'acte : « En application de l'article R421-20 du code de l'éducation, le Conseil d'Administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget, et dont l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre du code de la commande publique ».

Votes Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

IV – QUESTIONS DIVERSES.

Les parents d'élèves font la remarque que lors de différentes actions menées en faveur des projets pédagogiques (vente de chocolats, sapins, cabas ...) l'information n'a pas été diffusée auprès de tous les élèves. M. le Principal reconnaît les couacs. L'enseignante de physique qui a tous les élèves du collège se propose d'être leur relais pour faire passer les informations.

Les parents d'élèves souhaitent que soit fait un point sur l'option « horaire aménagé sports ».

M. le Principal mentionne d'abord le nombre d'inscrits : 11 en 6^{ème} et 26 inscrits en 5^{ème}. 16 le sont sur l'option judo, 8 en multisports, le reste en football.

Nommé au 1^{er} septembre 2019 au collège, M. le Principal souhaite réunir tous les acteurs pour mettre à plat les objectifs et les modalités de fonctionnement de ces enseignements.

En effet l'option judo s'arrête en fin de 5^{ème} : pourquoi n'y a-t-il pas de continuité en classe de 4^{ème} et 3^{ème} ? Y a-t-il la possibilité de créer une section sportive judo ?

Autre interrogation : l'activité football est déjà présente sur le territoire. Ne serait-il pas plus judicieux de développer l'option « multi sports » pour offrir une ouverture sportive et culturelle aux collégiens ?

Toutes ces questions, et d'autres, seront abordées avec les acteurs : intervenant de la communauté de communes, intervenant communal, intervenant de la fédération de judo, personnels du collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance,
Mme BIRAUD

Le Président,
M. JADEAU

2.6 Charte des voyages scolaires (annexe 11).

M. le CPE se réjouit de l'existence d'une charte qui permettra de cadrer les sorties scolaires, de la mise en place d'une régie et de la précision sur les mesures disciplinaires.

Le représentant de la commune demande s'il y a des voyages prévus sur l'année 2020 ?

M. le Principal et l'enseignante d'arts plastiques donnent des précisions sur le voyage « Itinérance photographique de Valence en Poitou à Bilbao ».

L'idée est d'impliquer les élèves dans des ateliers photographiques avec une photographe professionnelle spécialisée sur l'architecture. : Passages par la Charente, Bordeaux, les Landes et une arrivée à Bilbao.

M. le Principal mentionne un projet qui commence juste à naître : échange avec l'Allemagne à INN (frontière autrichienne). Il précise que les enseignants de la ville jumelée avec Valence en Poitou, HEMMOOR, n'ont pas répondu favorablement à l'idée d'un échange étant déjà engagée sur un projet parisien. Un membre du CA suggère d'en avertir le comité de jumelage.

Vote sur la charte

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE.

3.1 Budget 2020 (annexes 12 et 13).

Présentation du budget.

M. le CPE souligne le problème du coût des déplacements en zone rurale. Mme la gestionnaire informe le Conseil d'Administration que le Conseil Départemental apporte une bonification de 3196€ pour « la ruralité- mobilité ».

Mme la gestionnaire informe les membres du Conseil d'Administration sur les investissements 2020 – Service OPC.

7 000€ pour l'achat d'un vidéo projecteur interactif ainsi que d'un vidéo projecteur classique (pédagogique), d'un coupe légumes et d'un batteur mélangeur (restauration).

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

3.2 Contrats et conventions (annexe 14).

Mme la gestionnaire mentionne qu'il faut rajouter à la liste des contrats la SACEM pour la diffusion de musique par le biais de la sonnerie interclasses.

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

3.3 Tarifs et dégradations (annexe15).

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

3.4 Tableau des dépréciations (annexe 16).

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

3.5 Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Mme la gestionnaire procède à la lecture de l'acte : « En application de l'article R421-20 du code de l'éducation, le Conseil d'Administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget, et dont l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre du code de la commande publique ».

Votes **Pour : 21** **Contre : 0** **Abstention : 0**

IV – QUESTIONS DIVERSES.

Les parents d'élèves font la remarque que lors de différentes actions menées en faveur des projets pédagogiques (vente de chocolats, sapins, cabas ...) l'information n'a pas été diffusée auprès de tous les élèves. M. le Principal reconnaît les couacs. L'enseignante de physique qui a tous les élèves du collège se propose d'être leur relais pour faire passer les informations.

Les parents d'élèves souhaitent que soit fait un point sur l'option « horaire aménagé sports ».

M. le Principal mentionne d'abord le nombre d'inscrits : 11 en 6^{ème} et 26 inscrits en 5^{ème}. 16 le sont sur l'option judo, 8 en multisports, le reste en football.

Nommé au 1^{er} septembre 2019 au collège, M. le Principal souhaite réunir tous les acteurs pour mettre à plat les objectifs et les modalités de fonctionnement de ces enseignements.

En effet l'option judo s'arrête en fin de 5^{ème} : pourquoi n'y a-t-il pas de continuité en classe de 4^{ème} et 3^{ème} ? Y a-t-il la possibilité de créer une section sportive judo ?

Autre interrogation : l'activité football est déjà présente sur le territoire. Ne serait-il pas plus judicieux de développer l'option « multi sports » pour offrir une ouverture sportive et culturelle aux collégiens ?

Toutes ces questions, et d'autres, seront abordées avec les acteurs : intervenant de la communauté de communes, intervenant communal, intervenant de la fédération de judo, personnels du collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance,
Mme BIRAUD



Le Président,
M. JADEAU



